



**Rapport sur les comptabilités séparées  
au 30 juin 2020**





**B E K B | B C B E**

## **Publication des fonds propres et des liquidités (Bâle III)**

**Rapport en vertu de la Circulaire-FINMA 2016/1  
Publication – banques**

# Impressum

Banque Cantonale Bernoise SA  
Place Fédérale 8  
Case postale  
3001 Berne  
031 666 18 85

[www.bcbe.ch](http://www.bcbe.ch)  
[bcbe@bcbe.ch](mailto:bcbe@bcbe.ch)

## **Rédaction**

Siegfried Michel, Eveline Wittwer

## **Traduction**

Christelle Mathys, Isabelle Montavon, Christine Murbach

## **Concept et production**

Stämpfli SA, Berne

## **Photographie**

Lea Moser, Berne

© Août 2020

Banque Cantonale Bernoise SA

Publié le 13 août 2020

## Table des matières

Référence selon le standard minimal bâlois	Dénomination des tableaux	Page
KM1	Chiffres-clés essentiels réglementaires	6
OV1	Aperçu des positions pondérées par le risque	7
LIQ1	Liquidités : informations sur le ratio de liquidités	8

## Chiffres-clés essentiels réglementaires (KM1)

(en milliers de francs)

	a	c	e
	30.6.2020	31.12.2019	30.6.2019
<b>Fonds propres pris en compte</b>			
1 Fonds propres de base durs (CET1)	2 540 000	2 540 534	2 497 829
1a Fonds propres de base durs sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	2 540 000	2 540 534	2 497 829
2 Fonds propres de base (T1)	2 540 000	2 540 534	2 497 829
2a Fonds propres de base sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	2 540 000	2 540 534	2 497 829
3 Fonds propres totaux	2 540 000	2 540 534	2 497 829
3a Fonds propres totaux sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	2 540 000	2 540 534	2 497 829
<b>Positions pondérées en fonction des risques (RWA)</b>			
4 RWA	13 412 412	13 057 846	13 366 814
4a Fonds propres minimaux	1 072 993	1 044 628	1 069 345
<b>Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)</b>			
5 Ratio CET1 (%)	18,94	19,46	18,69
5a Ratio CET1 sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	18,94	19,46	18,69
6 Ratio de fonds propres de base (%)	18,94	19,46	18,69
6a Ratio de fonds propres de base sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	18,94	19,46	18,69
7 Ratio de fonds propres globaux (%)	18,94	19,46	18,69
7a Ratio de fonds propres globaux sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	18,94	19,46	18,69
<b>Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)</b>			
8 Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2,5 % dès 2019) (%)	2,50	2,50	2,50
11 Ensemble des exigences en volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2,50	2,50	2,50
12 CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	10,94	11,46	10,69
<b>Ratios cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)</b>			
12a Volant de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (%)	4,00	4,00	4,00
12b Volants anticycliques (art. 44a OFR) (%)	<sup>1</sup>	1,09	1,04
12c Ratio cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7,80	8,89	8,84
12d Ratio cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	9,60	10,69	10,64
12e Ratio cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	12,00	13,09	13,04
<b>Ratio de liquidités (LCR)</b>			
13 Engagement global (CHF)	31 939 680	33 964 919	33 399 983
14 Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7,95	7,48	7,48
14a Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global) sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	7,95	7,48	7,48
<b>Ratio de liquidités (LCR)</b>			
15 Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	6 935 046	4 943 348	3 652 193
16 Numérateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	3 522 899	3 504 198	2 768 834
17 Ratio de liquidités, LCR (en %)	196,86	141,07	131,90

<sup>1</sup> En raison de la crise liée au coronavirus, le Conseil fédéral a désactivé en mars le volant anticyclique de fonds propres, sur proposition de la BNS.

## Aperçu des positions pondérées par le risque (OV1)

(en milliers de francs)

	a	b	c
	RWA <b>30.6.2020</b>	RWA <b>31.12.2019</b>	Fonds propres minimaux <b>30.6.2020</b>
1 Risque de crédit (sans les CCR [risque de crédit de contrepartie])	12 236 221	11 918 275	978 898
2 – dont déterminé selon l'approche standard (AS)	12 034 981	11 708 745	962 799
6 Risque de crédit de contrepartie (CCR)	73 865	66 459	5 909
7b – dont déterminé par la méthode de la valeur de marché	73 286	65 922	5 863
9 – dont déterminé par une autre approche (CCR)	579	537	46
10 Risque de variation de valeur des dérivés (CVA)	30 383	18 485	2 431
14a Investissements dans des placements collectifs gérés – approche simplifiée	259 940	240 368	20 795
15 Risque de règlement	26 693	30 410	2 135
20 Risque de marché	22 305	27 598	1 784
21 – dont déterminé selon l'approche standard	22 305	27 598	1 784
24 Risque opérationnel	763 005	756 251	61 040
<b>27 TOTAL</b>	<b>13 412 412</b>	<b>13 057 846</b>	<b>1 072 993</b>

## Liquidités : informations sur le ratio de liquidités (LIQ1)

(en milliers de francs)

	1 <sup>er</sup> trimestre 2020		2 <sup>e</sup> trimestre 2020	
	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées
<b>A. Actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>				
1		5 130 822		6 409 514
<b>B. Sortie de trésorerie</b>				
2	15 369 253	1 397 507	15 793 244	1 440 642
3	4 008 464	200 423	4 017 288	200 864
4	11 360 790	1 197 084	11 775 956	1 239 778
5	2 853 066	1 811 301	2 792 748	1 645 398
6				
7	2 852 189	1 810 424	2 791 434	1 644 085
8	877	877	1 314	1 314
9				
10	2 366 365	400 781	2 572 494	399 241
11	8 289	8 289	1 112	1 112
12				
	29 406	29 406	23 400	23 400
13	2 328 671	363 087	2 547 983	374 729
14	390 765	309 176	440 588	368 920
15	169 778	8 489	164 551	8 228
<b>16</b>		<b>3 927 254</b>		<b>3 862 428</b>
<b>C. Entrées de trésorerie</b>				
17	45 030		67 418	
18	400 733	109 439	388 447	100 615
19	25 045	25 045	53 475	53 475
<b>20</b>	<b>470 809</b>	<b>134 485</b>	<b>509 340</b>	<b>154 090</b>
21		5 130 822		6 409 514
22		3 792 769		3 708 339
23		135,28		172,84



## Liquidités : informations sur le ratio de liquidités (LIQ1) suite

### Commentaires sur le ratio de liquidités à court terme (*liquidity coverage ratio*, LCR)

Le ratio de liquidités (*liquidity coverage ratio*, LCR) a pour but de garantir que les banques détiennent suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (*high quality liquid assets*, HQLA) pour pouvoir couvrir en tout temps la sortie nette de trésorerie attendue dans un scénario de résistance reposant sur des hypothèses de sorties et d'entrées de trésorerie à 30 jours.

Le LCR minimum exigible de 100% a été respecté. La moyenne mensuelle figurant dans le tableau LIQ1 est calculée à partir des trois montants rapportés dans l'état des liquidités mensuel du trimestre correspondant.

### Facteurs d'influence significatifs et variations significatives intervenues durant la période sous revue

Vers la fin du premier semestre, le ratio de liquidités à court terme a sensiblement augmenté. Le remboursement de l'impôt anticipé a accru la part des HQLA détenues sous forme d'avoirs auprès de la Banque nationale suisse (BNS), ce qui a entraîné une augmentation du ratio. Ce dernier est sensiblement supérieur au niveau requis, qui est actuellement de 100%.

Parmi les autres entrées et sorties de trésorerie, aucune transaction significative, déterminante pour le calcul du LCR ou pour

l'évaluation du profil de risque en matière de liquidité n'a été effectuée.

### Composition des HQLA

Le portefeuille des HQLA est constitué à 81% d'actifs de la catégorie 1, dont 93% sont des avoirs détenus auprès de la BNS. Les HQLA de la catégorie 2 sont constitués principalement de lettres de gage émises par les deux centrales d'émission suisses.

### Concentration des sources de refinancement

Les prêts à la clientèle sont refinancés par les fonds de la clientèle et par les prêts des centrales d'émission de lettres de gage. La BCBE n'est dépendante d'aucun gros client. Les dépôts d'épargne proviennent majoritairement de l'activité de détail.

Il n'y a pas de concentration notable de sources de refinancement. Pour deux contreparties, l'ensemble des engagements de financement non garantis a excédé, au cours de la période sous revue, le seuil de 0,5% de la somme de bilan.

### Expositions en dérivés

Les entrées et sorties de trésorerie des expositions en dérivés tiennent compte des flux de trésorerie nets engendrés par les déri-

vés, escomptés sur la base d'échéances contractuelles. Les sorties de trésorerie qui en résultent ne correspondent qu'à une part infime de l'ensemble de la sortie nette de trésorerie (moins de 0,5%); leur impact sur le LCR au cours de la période sous revue était minime.

### Asymétries de devises dans le LCR

Les opérations en devises sont accessoires; elles n'entrent pas dans le cœur de métier de la banque. Pour aucune devise, les engagements n'excèdent 5% de la totalité des engagements inscrits au bilan. Partant, aucune devise ne présente de risque de liquidité significatif. Il n'y a donc pas d'asymétrie de devises dans le LCR.

### Gestion des liquidités

L'unité organisationnelle ALM/Treasury évalue et surveille de manière centralisée la gestion des liquidités. Elle gère les liquidités de la banque en respectant les prescriptions légales ainsi que le seuil de tolérance au risque défini par le Conseil d'administration. La Direction générale définit les indices et le budget de risque, et veille à assurer durablement une liquidité suffisante.

**« Si quelqu'un rêve seul,  
ce n'est qu'un rêve.  
Si plusieurs personnes  
rêvent ensemble, c'est le  
début d'une réalité. »**

Friedensreich Hundertwasser